

Avec Simplicitab Impôts, les seniors déclarent leurs revenus en toute simplicité

Les déclarations de revenus constituent une épreuve pour bon nombre de Français. La dématérialisation de cette démarche, mise en place pour simplifier la vie de tous et réduire les coûts de traitement, désoriente la plupart des seniors parce qu'elle ajoute une difficulté supplémentaire.

Pour permettre aux seniors et à tous ceux qui ne maîtrisent pas l'informatique de déclarer leurs revenus via une application claire et simple, [Ordimemo Simplicitab](#) annonce l'arrivée de son module dédié « Simplicitab Impôts » sur ses tablettes.

L'objectif : permettre à tous les seniors de déclarer très simplement leurs revenus avec l'application officielle du gouvernement.



Seniors, déclarez vos impôts en quelques instants seulement

Remplir sa déclaration d'impôt sur internet, surtout quand on est un senior novice dans les nouvelles technologies, ce n'est pas une partie de plaisir ! Chaque année, des tutoriels et des reportages voient le jour pour tenter de répondre aux questions des internautes, et chaque année également, de nouveaux problèmes informatiques font leur apparition sur les sites officiels : informations trop obscures, caractères trop petits, mauvaises manipulations possibles, difficultés de repérage... L'interface officielle du gouvernement a beau être bien conçue, elle n'est pas adaptée à toutes les pratiques informatiques, ni à tous les supports.

Depuis 2008, Ordimemo Simplicitab, tablette spécialement conçue pour nos aînés, permet de bénéficier de tous les avantages procurés par une tablette, tels que l'échange de photos, de vidéos ou de messages, tout en tenant compte de leurs attentes, de leurs spécificités et de leur difficulté à appréhender des technologies complexes.

Un seul mot d'ordre, la simplicité.



Pour que les seniors puissent remplir et valider sans peine leur déclaration d'impôts, en quelques instants, de manière intuitive et pratique, Ordimemo Simplicitab a développé un module dédié : Simplicitab Impôts.

Simplicitab Impôts : réactivité, clarté et simplicité

Simplicitab Impôts, c'est un module spécifique conçu pour accompagner les utilisateurs de l'Ordimemo Simplicitab dans leurs démarches de déclaration d'impôts.

Procédant par étape, elle leur facilite dans un premier temps la création d'un compte utilisateur nécessaire à la télédéclaration. Puis, grâce à des vidéos explicatives simples, ciblées et parfaitement détaillées, l'application guide les utilisateurs dans leur parcours. En cas de problème ou de question, une assistance par téléphone ou téléassistance est disponible en option.



Pour développer son projet, Simplicitab Impôts a travaillé en lien avec l'application du gouvernement et créé un espace dédié à la déclaration d'impôts sur sa tablette Ordimemo Simplicitab afin de permettre aux seniors d'utiliser l'application officielle du gouvernement en toute simplicité.

Toutes les possibilités de Simplicitab Impôts

Simplicitab Impôts, ce sont tous les avantages d'Ordimemo Simplicitab, au service de notre déclaration d'impôts.

Sur son grand écran (10,1" soit 25,6 cm), des pictogrammes de grande taille facilitent la lecture, le clic et la bonne compréhension de l'outil. Des alertes visuelles et sonores peuvent également être activées pour participer à la bonne manipulation de l'Ordimemo Simplicitab.

L'application Simplicitab Impôts permet de :

Consulter et partager ses documents fiscaux
Déclarer ses revenus
Payer ses impôts par Flashcode si besoin
Accéder à tous les impôts éligibles au paiement en ligne
Consulter l'historique des derniers paiements effectués en ligne
Mettre à jour les informations de son profil
Créer et modifier ses contrats de mensualisation et de prélèvement à l'échéance

Désormais, avec Ordimemo, acteur engagé pour le bien vieillir des aînés, même une déclaration d'impôts peut se faire en toute simplicité !

Ordimemo Simplicitab : adapter un écran à tous les besoins

Ordimemo Simplicitab est un outil qui a été pensé et optimisé pour convenir au mieux aux attentes de ses utilisateurs seniors actuels. L'écran principal est entièrement adaptable en fonction des usages de chacun : des milliers de combinaisons et une vaste palette de nouveaux objets ont été mises à disposition.

Ordimemo Simplicitab propose ainsi :

- L'envoi et la réception de SMS non surtaxés (même sans carte SIM)
- Une adresse email @ordimemo sécurisée, sans virus, sans spam, ni phishing
- Le partage d'albums photos et de vidéos, quelles que soient leurs tailles
- Un mode jour et un mode nuit
- Un coffre-fort pour archiver ses documents ou les photos de ses biens importants
- Une fonction SOS et un système de e-bienveillance pour rassurer ses proches

Fabriquée et commercialisée en partenariat avec le géant ACER, Ordimemo Simplicitab jouit d'un design moderne et d'une performance informatique réelle. Elle est dotée du système d'exploitation Android 7.0, de 2 Go de mémoire vive, 32 Go de stockage et de 2 caméras de 5 et 2 Mpx.

François Pernice : L'expertise informatique d'un homme au service des seniors

Architecte de formation et passionné d'informatique, François Pernice crée en 1989 la société d'informatique "Dossier Systèmes". D'abord spécialisée dans l'architecture 3D et les arts graphiques, l'entreprise s'étoffe et devient une société de services en ingénierie informatique (SSII) spécialisée dans la gestion des systèmes d'information et le développement de logiciels clés en main pour les entreprises et les administrations.



Mais en observant les seniors de son entourage, François Pernice constate que ceux-ci éprouvent de réelles difficultés à utiliser un ordinateur, et certains renoncent malgré l'intérêt qu'ils portent à l'informatique et à l'utilisation d'Internet. Pressentant les besoins et les attentes de la population croissante des seniors, il s'associe en 2008 à Gisèle Chourreau pour créer Ordimemo.

Grâce à son expertise technique et à son minutieux travail d'écoute et de tests auprès d'un panel de seniors, Dossier Systèmes conjugue innovation et satisfaction client pour toujours répondre et anticiper les nouvelles attentes des seniors, de leurs proches et de leurs aidants.

Pour en savoir plus

Site internet : <https://simplicitab.ordimemo.com>

Contact presse

François PERNICE

E-mail : info@ordimemo.com

Tél. : 04 58 00 58 58